



# ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

## Programmation : 2024-25



<b>PERIODES 1 ET 2</b>	<p style="text-align: center;"><b>LES REGLES COLLECTIVES ET L'AUTONOMIE</b></p> <p>S'approprier les règles de l'école (droits et devoirs), pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité) Respecter les différents adultes de l'école en identifiant leur rôle Développer son autonomie Prendre des initiatives personnelles et faire des choix sans craindre de se tromper Identifier les risques et les dangers de son environnement immédiat et adopter un comportement adapté ; Droits de l'enfant Respecter les équipements de la collectivité, condition du partage de biens communs Savoir que les enfants ont des droits (Convention internationale des droits de l'enfant, 1989).</p>
<b>PERIODE 3</b>	<p style="text-align: center;"><b>CONNAISSANCE ET MAITRISE DE SOI</b></p> <p>Comprendre ses émotions et ses sentiments : leur origine et leurs manifestations Trouver les réponses appropriées aux besoins exprimés Consolider sa confiance en soi Acquérir une estime de soi.</p>
<b>PERIODE 4</b>	<p style="text-align: center;"><b>REGLES D'HYGIENE ET EXIGENCE D'INTIMITE</b></p> <p>Avoir conscience de son intégrité Connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle Connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle.</p>
<b>PERIODE 5</b>	<p style="text-align: center;"><b>ÊTRE ELEVE A L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE</b></p> <p>Identifier le drapeau français Reconnaître La Marseillaise.</p>